H

題

107

## DÉLIBÉRATIONS

Feuillet no



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 novembre 2024

Nombre de Conseillers Communautaires		
En exercice	58	
Présents	31	
Votants:	35	
Pour:	35	
Contre:	0	
Abstention :	0	

## PRÉSENTS:

Titulaires: Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Bertrand CAGNIART, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Bernadette MERLIN, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Sébastien LUNEAU, Sylviane GRANDCHAMP, Betty CHABANE, Jean-Luc BLANCHARD.

<u>Suppléant</u>: Josiane LEVISKY représenté par Jean-Pierre COLIN Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

Excusés: Mattia TRENTEMONT donne pouvoir à Betty CHABANE, Didier CLERJOUX, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA CHEVALIER.

SECRÉTAIRE: Mme Nicole DUBREUIL RAVIDAT

## OBJET: Décision modificative n°2: Budget annexe Zone activités

- Vu, le budget annexe Zone d'Activités adopté le 9 avril 2024,
- Vu, la décision modificative n°1 adoptée le 12 septembre 2024,
- m Considérant la nécessité de modifier les inscriptions budgétaires pour les motifs suivants :

## MAR Prefecture

024-200041150-20241125-DE2024\_100-DE Recu-le-27/11/2024

- O Les budgets annexes de type zones d'activité/lotissement n'ont pas à connaître des affectations de résultats mais des reports des résultats dans chacune des 2 sections.
- O Il a été constaté que des affectations de résultats ont été réalisées sur ce budget annexe sur les exercices précédant sa fusion.
- O Dès lors il y a lieu d'annuler ces écritures qui n'ont pas lieu d'être sur ces budgets annexes ouvrez des crédits.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Vice-Président Roland MOULINIER et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, **DÉCIDE**:

■ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du budget annexe Zone d'Activités comme suit :

	Section de fonctionnement	
Dépenses Article Libellé	Recettes Montant Article Libelle	Montant
Article Libellé	Mantalat Actions Months	a sentina
23	1 568 527,16 € 042,777	1508/327/16 0
	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.	
Montant	1 568 527,16 € Montant	1 568 527,16 €
	Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	
Article /fonction Libellé	Montant Atticle /fonc Libelle	Montant
040-1068	1 568 527,16 €	1568 527 166

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 25/11/2024

Le Président, Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

1 568 527,16 €

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir